

de la troisième semaine de l'Avent le récit de la visite de la sainte Vierge à la mère du saint précurseur et la purification de celui-ci du péché originel. Le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, l'évangile raconte les merveilles qui se passèrent trois mois plus tard, lorsqu'il s'agit de donner un nom à cet enfant mystérieux. On trouve au 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanche de l'Avent le récit de la prédication de saint Jean-Baptiste. Jésus-Christ prêchait déjà depuis quelques mois, lorsque Jean fut mis en prison, pour être plus tard décapité à la demande de la courtisane Hérodiade. La fête de sa mort se célèbre le 29 août. Mais sa fête principale est celle de ce jour. Elle est très ancienne dans l'Église et remonte aux premiers siècles. Elle a toujours été l'une des plus solennelles après celles des principaux mystères de la religion. On a déjà célébré trois messes en ce jour comme à Noël, afin de manifester par là le rapport entre la naissance de Notre-Seigneur et celle de son saint précurseur. Dans certains lieux, on est dans l'habitude d'allumer la veille et le jour même de cette fête des feux d'allégresse et de réjouissance publique. Cet usage a existé en ce pays et son souvenir n'est pas encore perdu. Ce saint occupe dans l'humanité une place incomparable. Il sert de trait d'union entre les deux mondes. Il résume en lui tout l'Ancien Testament et prépare le Nouveau ; il ferme la mission des prophètes et ouvre celle des apôtres. « Prophète, apôtre, docteur, solitaire, vierge, martyr, il est plus que tout cela, dit le cardinal La Luzerne, parce qu'il est tout cela en même temps. Il réunit tous les titres à sa sainteté, et, rassemblant en lui seul, tout ce qui constitue les différentes classes des saints, il forme au milieu d'eux une classe particulière ». Imitons la retraite de saint Jean, en nous séparant le plus que nous pourrons des compagnies et des conversations du siècle. Joignons, comme lui, la pénitence à la retraite, en retranchant toute superfluité dans les habits, dans l'ameublement et dans la nourriture.

## 20 DISPOSITION DE CES DIVERS OFFICES :

*Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques ;*

Du 5<sup>e</sup> dimanche après la Pent., *semi-double* ; 2<sup>e</sup> or. *A cunctis*, 3<sup>e</sup> au choix du célébrant ; préf. de la Trinité. — I vêpres de saint JEAN-BAPTISTE, *double de la classe* ; pas de mémoire du dim.

*Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :*

De la solennité *anticipée* de saint JEAN-BAPTISTE

Messe comme le 24, *double de la cl.* ; mém. du 5<sup>e</sup> dim. après la Pent. préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres (ant. *Elisabeth*) mém. du dim.

NOTE. — On n'est plus obligé d'assister à la messe le jour de la fête des Ss. Ap. Pierre et Paul (samedi), mais on doit s'efforcer de le faire. — Le jeûne est anticipé au vendredi.